



*Saint-Romain-les-Atheux*



# *La vie du village*

[www.saint.romain.les.atheux.fr](http://www.saint.romain.les.atheux.fr)

## **Les prochaines manifestations**

### **SEPTEMBRE**

**Samedi 6** : Forum des associations, Salle Polyvalente de la mairie

**Samedi 6** : Tournoi féminin de foot organisé par le SRAS Foot

**Samedi 20** : Rallye Pilat-Vivarais organisé par le SRAS Cyclo à la salle polyvalente

### **OCTOBRE**

**Mercredi 1er** : Inscription pour le Centre de Loisirs en mairie de 17h30 à 18h30.

**Jeudi 2** : Vote du prix Exbrayat à 18h00 à la bibliothèque municipale.

**Samedi 4** : Inscription pour le Centre de Loisirs en mairie de 10h00 à 11h00.

**Samedi 4** : Repas des Classes en 4 à la salle polyvalente, organisé par la classe des San Roumi.

**Du lundi 27 au Vendredi 31** : Centre de loisirs « La Ruche » organisé par Familles Rurales dans les locaux de l'école.

### **NOVEMBRE**

**Samedi 8** : Concours de coinche organisé par Rencontres et Amitiés, à la salle polyvalente.

**Mardi 11** : Cérémonie de commémoration devant le monument aux morts organisée par les Anciens Combattants - Place de la mairie à 11h00.

**Dimanche 16** : Sortie repas spectacle « Moulin Bleu » à Thiers organisée par le Comité des Fêtes.

**Samedi 22** : Soirée familiale organisée par le SRAS Foot à la salle polyvalente.

**Date à définir :** Commande de calendriers de l'Avent et sapins de Noël organisée par la Section Ecole de Familles Rurales.

## DECEMBRE

**Date à définir :** Spectacle de Noël de l'école à la salle polyvalente organisé par la mairie.

**Lundi 22 ou Mardi 23 :** Atelier d'Art Floral organisé par Familles Rurales à la salle polyvalente de la mairie.

## JANVIER

**Samedi 10 :** Concours de coinche organisé par l'ACCA à la salle polyvalente.

**Samedi 17 :** Concours de coinche organisé par le SRAS Foot à la salle polyvalente.

**Vendredi 23 :** Vœux du Maire à la salle polyvalente.

# - LES BREVES DU VILLAGE - Les animations

## Forum des Associations

C'est le samedi 6 septembre 2014 qu'a eu lieu le second « Forum des Associations » sur la commune.

Le public a pu découvrir les différentes associations œuvrant sur la commune et ainsi prendre les renseignements nécessaires pour de futures adhésions.

Lors de cette matinée, l'adjointe chargée des associations avait bien fait les choses puisque chacun a pu échanger autour d'un verre afin de rendre le moment plus agréable.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.



## Association Familles Rurales



Le lundi 26 mai 2014, la section théâtre de Familles Rurales était en représentation à la salle polyvalente. Le public a pu se rendre compte du travail effectué par les acteurs au cours de trois représentations, encouragés par des applaudissements nourris.

Les pièces présentées en cette fin d'après-midi avaient pour titre :

Les cauchemars  
Histoire sans parole  
La fleur de LuLu

# Les Anciens Combattants

## 2014 - Une année importante pour le devoir de mémoire

**1914** - Début de la GUERRE de 14-18

**1944** - Débarquement LIBERATION de la France (39-45)

**1954** – Fin de la guerre Indochine.

Début des insurrections Maroc - Tunisie

**2014** - Beaucoup de participants aux célébrations des grandes dates de notre pays

**1914-1918** - Il y a 100 ans : des rappels importants :

- sur le nombre de Morts, de Blessés, d'Invalides
- sur les Français, les Coloniaux, Pays Alliés

**1939-1945** - Il y a 70 ans : des rappels importants :

- sur les Morts, Blessés, Prisonniers, Déportés, Fusillés, Torturés



**1946-1954** – il y a 60 ans

Guerre d'INDOCHINE : la moins connue

Le 7 mai 1954 : La Guerre d'Indochine entre dans sa phase terminale...

Diên Biên Phú : la plus furieuse, la plus longue bataille du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient. 170 jours d'affrontement dont 57 jours d'enfer.

Diên Biên Phú finit par tomber : 3420 tués ou disparus - 11721 prisonniers dont 5000 blessés

Estimation : 100000 hommes engagés avec 10000 tués, 20000 blessés.

Le 21 juillet 1954 les accords de Genève mettent fin à la guerre d'Indochine

**1954-1962**

Le 21 mai 1954 : début des Insurrections Maroc Tunisie

Le 10 octobre 1954 : Algérie

Chiffres officiels 24614 tués.

Après le cessez le feu du 19 mars 1962 : 360 tués sans compter les disparus et 65000 blessés.

Pour les pertes Algérienne : le Général DE GAULLE parlait de 145000 morts en novembre 1959

# ACCA

La saison cynégétique qui s'est terminée fin février 2014, s'est bien déroulée pour notre association.

A la fin de ce 1<sup>er</sup> trimestre nos amis chasseurs de Saint-Romain ont procédé à plusieurs journées de débroussaillages sur certains chemins de notre village suite aux importantes chutes de neige du mois de novembre dernier : arbres couchés, branches cassées, etc....

Une journée a été organisée pour la culture à gibier et favoriser le bien être de la faune et de la flore.

Les chasseurs SAN ROUMI restent à votre écoute pour vos questions sur la vie sauvage locale.

Amitiés en Saint- Hubert



## Bibliothèque

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, modification des heures d'ouverture du mercredi :

Bibliothèque ouverte le mercredi matin de 9h00 à 10h30.

Les autres plages d'ouverture restent inchangées.

## Haut Pilat Rugby



### C'est la rentrée de l'école de rugby aussi!

Le rugby a une vocation éducative, le vecteur de cet apprentissage de la vie n'est autre que le ballon, prétexte à fonder la beauté de ce sport sur les valeurs humaines. On ne peut pas tricher dans ce sport, la technique, la tactique et le physique de chacun donnent au collectif une obligation d'excellence, le fanfaron est rappelé à plus d'humilité et le timoré est porté vers l'audace par ses coéquipiers, celui qui a tout donné est perçu comme un aventurier courageux par tous.

Former des joueurs de rugby c'est aussi apprendre la citoyenneté, la capacité à l'effort, le dépassement de soi, l'entraide, la solidarité, l'humilité de la défaite, la victoire sur soi-même, l'acceptation du combat dans un cadre de règles librement acceptées, le moyen de lutter contre l'exclusion...

Tous les samedis matins de 10 heures à 12 heures et parfois les mercredis après-midi des éducateurs diplômés FFR sont présents sur le stade de Marlhès. Ils aiment leur sport et aussi le transmettre aux enfants.

Rien n'est plus radieux qu'une équipe de rugby formée par des enfants petits ou grands.

Pour les inscriptions, vous pouvez nous contacter par mail :

**[hautpilatrugby@bbox.fr](mailto:hautpilatrugby@bbox.fr) - [secrétariat.hpr@gmail.com](mailto:secrétariat.hpr@gmail.com)**

## **Info secrétariat de Mairie**

### ***Lutte contre l'insécurité routière - Services Internet relatifs au Permis de Conduire.***

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif, c'est l'indispensable contrôle des infractions; le volet informatif, la possibilité de consulter son solde de points sur internet, et le volet pédagogique constitué des stages de sensibilisation au risque routier.

Volet informatif : Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site **[www.telepoints.info](http://www.telepoints.info)**. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quel que soit sa catégorie.

Volet pédagogique : Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de SAINT ROMAIN LES ATHEUX. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible.

Ces informations sont consultables sur le site :

**[www.stage-recuperation-points.com](http://www.stage-recuperation-points.com)**

Pour consulter la liste des stages de votre région :

**<http://www.stage-recuperation-points.com/stage-saint-romain-les-atheux-42660/Proche>**





## *Enquête nationale sur les ressources des jeunes*



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) en partenariat avec la Drees (Service statistique du Ministère des Affaires sociales et de la Santé) réalise, à partir d'octobre 2014, l'enquête nationale sur les ressources des jeunes adultes en France,

L'enquête a pour objectifs de décrire complètement les ressources des jeunes âgés de 18 à 24 ans (nature, fréquence, montants), d'évaluer l'impact des jeunes sur le budget de leurs parents et d'analyser les ressources qui s'avèrent nécessaires aux jeunes pour accéder à l'autonomie.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

## *Enquête statistique sur le patrimoine des ménages*



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, fin 2014 et début 2015 une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 20 000 logements ordinaires. Parmi ces logements, certains se situent dans notre commune. Ces ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Les ménages seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Merci de réserver un accueil favorable à l'enquêteur.

## *Urbanisme*



Pour tous les travaux : agrandissement de la maison, fenêtres, portes, toit, changement de tuiles, cheminées et construction de garage ou abri de jardin, clôture, piscines etc., Venez-vous renseigner en mairie car ils doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux auprès des services instructeurs.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition aux heures d'ouvertures, pour vous renseigner et vous guider dans vos démarches.

Merci de votre compréhension.

# ***Recensement***

## ***Ce que dit la loi***

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée défense et Citoyenneté.

## ***Pourquoi un délai de trois mois***

L'attestation de recensement puis le certificat à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.



## **Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches.**

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

# ***Elections CNRACL***

La Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales va procéder au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014.

L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote, soit par correspondance, soit par internet sur un site sécurisé.

Le matériel de vote sera envoyé au domicile de ces retraités vers la fin du mois de novembre. La liste des personnes concernée est consultable en mairie.



## *Temps d'Activités Périscolaire*

Démarrage des TAP sur la commune

Depuis la rentrée de Septembre 2014, les enfants de l'école publique du village ont commencé leurs nouveaux rythmes scolaires avec un vendredi après-midi entièrement dédié à des activités ludiques.

Une quarantaine d'enfants s'étaient inscrits pour le premier cycle qui s'étend du 05 septembre aux vacances de la Toussaint.

Les plus petits ont été confiés à une animatrice, nouvellement embauchée sur le village, même si beaucoup de parents la connaissaient car elle animait entre autre la Ruche (Centre de loisirs géré par Familles Rurales). Quant aux plus grands, ils sont encadrés par un prestataire extérieur et découvrent depuis le 5 Septembre notre faune et flore autour du village.

Après un petit temps d'adaptation, et des derniers réglages, les enfants trouvent leur rythme et cette après-midi reste un temps d'échange et de partage.

Le programme des cycles à venir est en train d'être finalisé et un point intermédiaire sera fait avec les parents d'ici à la fin de l'année 2014.





## **Création de la route forestière « Jean Maret »**

La commune de Saint Romain les Atheux, en tant que maître d'ouvrage, s'est engagée aux cotés de 24 propriétaires pour créer la route forestière Jean Maret sur 1517 ml. Le maître d'œuvre l'Office National des Forêts a eu la charge de la conception, la réalisation et le suivi de 4 tronçons:

- 1<sup>er</sup> secteur Jean Maret avec l'ouverture et l'élargissement du chemin existant avec reprise du profil en long et purge de la zone « mouilleuse » sur 947 ml
- 2<sup>ème</sup> secteur au Vert avec l'ouverture d'une route par reprise de chemins existants sur 145 ml
- 3<sup>ème</sup> secteur la Servantonnière avec l'ouverture d'une route par création en plein et reprise de chemins existants sur 325 ml
- 4<sup>ème</sup> secteur la Servantonnière avec la création de places dépôt en terrassement

L'entreprise BONNET TP a effectué, du 4 Août au 5 Septembre 2014, le terrassement pour élargissement de pistes existantes avec la réalisation d'une chaussée de 3,5 à 4 ml de largeur, les places de dépôt afin de permettre aux camions grumiers de faire demi-tour et de stocker des bois.

Les travaux comprennent :

- Le décapage, le dessouchage, l'enfouissement des rémanents et souches hors de l'emprise, la purge des zones impropres ou argileuses, le remblaiement en matériaux sains, le transport longitudinal des matériaux excédentaires, le profilage des talus de déblais et remblais, la pose de buses, les raccordements des pistes existantes suivant les indications de l'état de piquetage, des plans d'études et du maître d'œuvre sur le terrain.
- La finition soignée de la chaussée naturelle après scarifiage et nivellement de la forme et compactage au rouleau sur l'ensemble de la voirie terrassée y compris dépôts.

### **Le coût :**

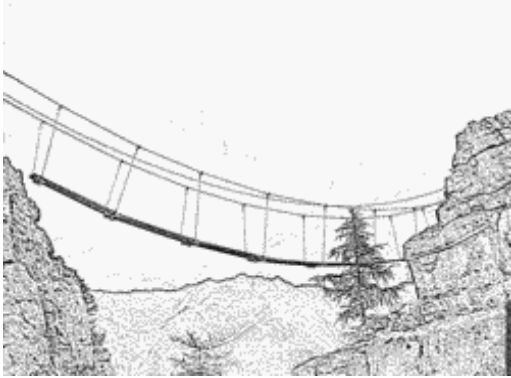
*Le montant des travaux est de 32 300€ HT.*

### **Les subventions et les auto- financements :**

- Les propriétaires financent au total 12 300 € HT au prorata du nombre d'hectares
- Le Conseil Général de la Loire apporte une aide de 4000€ HT,
- l'ETAT MAAF, une subvention de 8000€ HT,
- l'Europe par l'intermédiaire du FEADER 8000€ HT,

# Info Communauté de Communes

## *Inauguration du Pôle Vertical*



Le 5 septembre dernier a eu lieu l'inauguration du pôle vertical sur le site du gouffre d'enfer à Planfoy.

Cet ensemble d'activités verticales est constitué de deux via ferrata une adulte et une enfant, de deux parcours montagnes, un adulte et un enfant ainsi qu'une tyrolienne permettant de relier la fin de la via ferrata adultes au belvédère de l'autre côté du mur du barrage soit 200mètres de longueur. Sans oublier le site sportif d'escalade du gouffre d'enfer.

Cet ensemble d'équipements a été financé par la Communauté de Communes avec les aides du Conseil Général, de la région Rhône Alpes et de l'Etat. Un très précieux appui technique a été apporté par le Comité Départemental d'Escalade de la Loire.

L'ensemble des acteurs a été convié pour découvrir ce bel équipement lors d'une randonnée permettant de découvrir l'ensemble du site, d'autres ont mouillé le T Shirt en découvrant les joies aériennes de la tyrolienne. La banderole d'inauguration a été portée par une grimpeuse du club local de « Canton Grimp » suivi du discours officiel sur le mur du barrage. L'après-midi s'est terminée par un verre de l'amitié pris sur place.

Ce nouveau pôle d'activités unique en France sera un moyen nouveau pour les touristes de venir découvrir notre territoire.



# - ETAT CIVIL -

De Janvier 2014 à Avril 2014

## Naissances

Le 14 Juin 2014 Gabin HEYRAUD La Vigne

Le 26 Juin 2014 Cédric CUSSET Maisoncelle

Le 02 Septembre 2014 Eloïse PONCET Allée des Fayards



## Mariages



LAIFI Nordine - MARITAN Corinne - le 1 mars 2014

VALLAT Jérôme - ROBERT Ludivine -le 12 juillet 2014

BERNE Willy - BOUCHET Charlène -le 30 août 2014

## Décès



M.CHALAYER Jean- Paul le 19 Juillet 2014

M.DELORME Régis le 8 Aout 2014

Nous nous excusons des oublis éventuels

**Ouverture de la  
Mairie :**

Lundi, Mercredi, Jeudi  
08h30 à 12h00.

Mardi, Vendredi :  
08h00 à 12h00

Samedi de  
09h00 à 12h00

**Service Technique :**

Bernard : 06.69.69.38.61

Jean-Louis : 06.69.23.39.53

**Bibliothèque  
Municipale :**

Mercredi de 9h00 à 10h30

Vendredi de 16h00 à 17h00

Samedi de 10h00 à 11h30

Pendant les vacances scolaires,  
uniquement le

Samedi de 10h00 à 11h30

**Ramassage des ordures  
ménagères :**

Le Mardi et Vendredi

Collecte le lundi 10 novembre  
A la place du mardi 11

**Ramassage du tri-sélectif**

Le Mercredi

SICTOM Velay-Pilat

04.77.35.69.64

**Permanences du Maire et des  
Adjoints**

Sur Rendez-vous uniquement

**Ouverture des Déchetteries  
de St Genest Malifaux et de St Just Malmont :**

Lundi et Vendredi 14h00 à 17h00

Mercredi et Samedi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

**Mairie de St Romain les Atheux :** tél : 04.77.51.24.24 fax 04.77.51.26.66

**Courriel** [mairie.st.romainlesatheux2@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.romainlesatheux2@wanadoo.fr)

**Site Internet :** [www.saint.romain.les.atheux.fr](http://www.saint.romain.les.atheux.fr)